

## Pierre Louis Émile MILLOUS (1881-1966), médecin militaire

« Français des bords de la Méditerranée, je suis né sur un rivage marin où on a toujours fait de l'abstraction. Presque de toute éternité, on y a affirmé que sous tous les ciels de tous les climats, l'homme était un homme. Ma tâche journalière m'a hélas trop montré la parfaite égalité de tous les humains devant la douleur, la maladie et la mort » (Pierre Millous)

Né le 11 août 1881 à Marseille.

Études préliminaires comptant pour 4 années.

8<sup>e</sup> R.I.C. : médecin aide-major stagiaire (23 décembre 1903).

Bataillon du Chari (16 février 1904).

En activité h.c. au Congo médecin aide-major 1<sup>re</sup> cl. (11 août 1905).

8<sup>e</sup> R.I.C. (22 juin 1909).

[En service en Annam h.c. 27 \(mars 1910\).](#)

Promu médecin major de 2<sup>e</sup> cl. (27 mars 1911).

France (27 mai 1913).

8<sup>e</sup> R.I.C. :

[Cochinchine \(Service général\) \(5 août 1914\).](#)

[En Annam \(12 février 1915\).](#)

24<sup>e</sup> R.I.C. (15 décembre 1916).

18<sup>e</sup> Bataillon de chasseurs à pied (15 novembre 1917).

Dépôt du 23<sup>e</sup> R.I.C. (5 février 1918).

Camp de Fréjus 73<sup>e</sup> Bataillon de tirailleurs sénégalais (13 mars 1918).

94<sup>e</sup> Bataillon de tirailleurs sénégalais (1<sup>er</sup> mai 1918).

109<sup>e</sup> Bataillon de tirailleurs sénégalais (1<sup>er</sup> juin 1918).

15<sup>e</sup> Bataillon de tirailleurs sénégalais (1<sup>er</sup> avril 1919).

---

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la Guerre

*(Le Journal officiel de la République française, 10 janvier 1919)*

Chevaliers

Service de santé

MILLOUS (Pierre-Louis-Émile), médecin-major de 2<sup>e</sup> classe au 94<sup>e</sup> bataillon sénégalais.

---

14<sup>e</sup> Bataillon de tirailleurs sénégalais Médecin major de 2<sup>e</sup> cl. (21 mai 1919).

État-major du secteur de Thrace (13 octobre 1919).

Hôpital temporaire n° 19 à Constantinople (9 février 1920).

24<sup>e</sup> R.I.C. (10 septembre 1920).

23<sup>e</sup> R.I.C. (10 décembre 1920).  
Promu médecin major de 1<sup>re</sup> cl. (29 décembre 1920).  
[Indochine h.c. en Annam \(25 mars 1921\)](#).  
[1921 : service h.c. à l'hôpital de Hué.](#)

---

Arrêté du gouverneur général de la Cochinchine du 18 avril 1922 :  
(*L'Écho annamite*, 27 avril 1922)

M. le docteur Millous (*Pierre-Louis-Émile*), médecin-major de 1<sup>re</sup> classe des Troupes coloniales hors cadres nouvellement affecté à la Cochinchine, est désigné pour assurer le service médical de la province de Cantho, en remplacement du docteur [Émile] Vielle, médecin-major de même classe, réintégré dans les cadres.

---

DIRECTION LOCALE DE LA SANTÉ DE L'ANNAM  
(Arrêté du 2 janvier 1915).  
(*Annuaire général de l'Indochine*, 1925, pp. 62-64)

Hôpital de Thanh-hoa

MM. Millous (Pierre), Lég. hon., croix de guerre, médecin major de 1<sup>re</sup> cl. des Troupes coloniales hors cadres ;

---

*Annuaire administratif de l'Indochine*, 1926 :  
ARRONDISSEMENT DES CHEMINS DE FER DU SUD  
SECTION DE LA VOIE ET DES BATIMENTS  
Service médical.  
Millous (Pierre), médecin major de 1<sup>re</sup> classe (chargé de la 2<sup>e</sup> section) à Mytho

---

M. Blanchard de la Brosse en tournée dans l'Ouest-Cochinchinois  
(*L'Écho annamite*, 28 juillet 1928)

Le gouverneur [...] a visité, notamment, la maternité de Mytho, si brillamment dirigée par le docteur Millous...  
(Communiqué).

---

Un annamitophile bon teint  
(*L'Écho annamite*, 11 octobre 1928)

Mytho. — À l'occasion du départ en congé du docteur Millous, médecin-chef de l'hôpital provincial de Mytho, un comité, ayant à sa tête M. Trân-nguyên-Luong, le sympathique dôc phu su en retraite, a organisé une soirée dansante, qui a eu lieu le samedi 6 octobre, à 21 heures 30, au Cinéma-Palace\*.

En raison de la sympathie dont jouit le docteur Millous et de l'activité déployée par les organisateurs, cette fête a obtenu un succès sans précédent dans la province. L'assistance comprenait plus de 100 (?) Annamites et de 100 Français venus de partout.

En plus des fonctionnaires de la province, nous y avons remarqué notamment MM. Bussière, Petit, MM<sup>es</sup> Bataille, Valéry<sup>1</sup>, le Dr Sambuc, M. Truong van Ben, etc.

Un jazz composé de 50 jeunes Annamites et dirigé par M. Lafuste contribua à l'animation de la soirée.

Le docteur Millous fut accueilli par le discours suivant, que Mlle Doan huu Chung, la gracieuse fille du dôc phu su en retraite, prononça d'une voix fort expressive :

Monsieur le docteur,

Selon le terme consacré, l'honneur m'échoit de vous exprimer à l'occasion de votre départ, les sentiments d'affectueuse sympathie de la population. Grand et redoutable honneur dont le poids ferait plier mes frêles épaules de jeune fille si je ne sentais d'avance que ma voix ne sera que la harpe éolienne dont cette assistance nombreuse et choisie fera vibrer les cordes sous son souffle.

Mais ce qui me rassure le plus, c'est que je vous sais plein d'indulgence.

Je vais faire de mon mieux et sans plus de préambule, pour m'acquitter de ma tâche.

J'avoue que je compte bien peu sur mes moyens et beaucoup sur votre bienveillance, et si vous le voulez bien me le permettre, je ferai comme l'écolier qui dessine des bonshommes dont la ressemblance très approximative serait malaisée à discerner aux yeux des grandes personnes s'il ne prenait soin de souligner le sens de ses velléités artistiques par des légendes dont la naïve présomption fait sourire.

J'apporte à l'expression de ma pensée un talent tout aussi relatif. Heureusement pour moi, pour suppléer à mon manque d'éloquence, il me suffit de vous montrer les rangs pressés et la physionomie de cette foule qu'un même élan de reconnaissance spontanée porte vers vous. C'est que, en vous, l'homme et le praticien ont su, en unissant leurs qualités et leurs efforts, acquérir la gratitude et la sympathie de mes compatriotes. Votre bonté et votre dévouement ont suscité en eux l'estime et la confiance, deux sentiments qui font durables et cordiaux les rapports des hommes.

Admise pour ainsi dire de plain-pied dans votre intimité morale, leur âme se libère de la contrainte que produisent l'indifférence et l'incompréhension des gens qui se hâtent de juger un peuple qu'ils connaissent mal encore. Grâce à vous et pour vous, elle s'épanouit dans la manifestation de ce sentiment de reconnaissance que d'aucuns prétendent inconnu chez nous mais dont vous avez pu mesurer vous même la vivacité et la profondeur pour en avoir été maintes fois l'objet à Whanh-hoa, en Annam, et à Cantho.

Sans bruit, sans esprit de système, sous la seule impulsion de votre cœur, avec la modestie d'un savant doublé d'un homme de bien, vous avez ainsi réalisé, dans un domaine qui est pour elle un terrain d'élection, l'œuvre de rapprochement franco-annamite.

Soyez remercié, Docteur, pour le bien que vous avez répandu autour de vous et pour la démonstration que vous faites par votre propre exemple que les hommes peuvent, malgré la différence de race et de mentalité, se rencontrer dans les sentiments de l'humaine nature pour se comprendre et s'aimer.

Que les vents vous soient favorables et qu'un prompt retour vous rende bientôt à nous ! Puissent les dieux, comme aux temps antiques, exaucer ce double vœu pour seconder à la fois notre gratitude et notre égoïsme.

Ici, je m'arrête pour remercier vivement au nom de mes compatriotes, M. l'Administrateur et Mme Delibes d'avoir bien voulu patronner notre soirée et vous remercier également, mesdames et messieurs, d'être venus en grand nombre rehausser par votre présence l'éclat de cette fête.

---

<sup>1</sup> Charles Valéry : avocat. Il deviendra président du Domaine agricole de l'Ouest : [www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Domaine\\_agricole\\_Ouest.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Domaine_agricole_Ouest.pdf)

En ce faisant, je vous invite, mesdames, messieurs, à lever notre verre pour souhaiter à M. le docteur Millous une bonne traversée et un agréable séjour en France et adresser en même temps à madame Millous et à toute sa famille nos meilleurs vœux de bonne santé.

Vive M. le docteur Millous !  
Vive My-Tho !

Les applaudissements nourris qui crépitèrent à la fin de ce discours dirent éloquentement à quel point il traduisait fidèlement les sentiments de l'assistance.

Le docteur Millous répondit par l'allocution que voici :

Mesdames, messieurs,

Ma confusion est extrême et si je m'attendais à ce que mes malades me disent un solennel adieu, je ne pouvais imaginer qu'ils le fissent avec tant de magnificence et un concours aussi nombreux et aussi chaleureux.

Mademoiselle,

Permettez-moi de vous contredire malgré la grâce qui vous pare et malgré l'affection que j'ai pour votre famille. J'ai l'esprit de système. Français des bords de la Méditerranée, je suis né sur un rivage marin où on a toujours fait de l'abstraction. Presque de toute éternité, on y a affirmé que sous tous les ciels de tous les climats, l'homme était un homme. Ma tâche journalière m'a hélas trop montré la parfaite égalité de tous les humains devant la douleur, la maladie et la mort. Aussi comment aurais-je pu distinguer entre mes malades ? ne pas également souffrir de leurs souffrances, ne pas me réjouir si ma faible science savait les guérir, ne pas essayer qu'elle put au moins les soulager ?

Mais encouragé par la sympathie de toute la population qui, dès le début de mon séjour, n'a cessé de m'entourer de continuelles attentions et qui, bien avant ce jour, m'a montré son attachement, soutenu par la bienveillance active des administrateurs chefs de provinces, messieurs Bussière et Delibes, aidé par MM. Chi et Vai avec qui j'ai travaillé dans une confiance que le temps a chaque jour augmenté, comment aurais-je pu ne pas donner un peu de mon temps et mon cœur tout entier à faire simplement mon métier ? Aussi suis-je étonné que la seule exécution de la tâche dont je suis chargé me vaille tant d'éloges, me mérite un témoignage si puissant d'une population presque entière. Je ne saurais exprimer ni mon émotion ni ma gratitude, ni les sentiments d'affection que je vous garderais.

Comment ne feras-je pas le vœu de revenir dans un pays qui me serait déjà cher parce que c'est celui de ma dernière fille mais où encore la sympathie qui m'entoure si puissamment, toute la dette de reconnaissance que je vous dois pour m'être toujours trouvé parmi vous dans une atmosphère de cordialité et de confiance me font ardemment désirer de revenir. Dans l'espoir que ce désir pourra, malgré les liens de la servitude militaire, être réalisé avec le merci que je vous répète du fond du cœur, je vous dis non adieu mais au revoir.

À 11 heures et demie, l'excellent praticien eut l'agréable surprise de voir paraître sur la scène un « Ong-Dia » hilare, qui lui offrit deux tentures en soie brodées de caractères chinois célébrant le talent et le dévouement du Docteur. Ensuite, quatre jeunes actrices vinrent présenter à ses yeux émus son propre portrait fort ressemblant qu'elles encadraient gracieusement.

La fête ne prit fin qu'à quatre heures du matin et les assistants se quittent en emportant un agréable souvenir.

---

Armée coloniale  
Corps de santé  
(*Les Annales coloniales*, 27 avril 1930)

Sont désignés pour servir  
Togo : Millous, médecin lieut.-colonel au 4<sup>e</sup> sénégalais.

---

LÉGION D'HONNEUR  
Ministère de la Guerre  
(*Le Journal officiel de la République française*, 6 juillet 1930)

Chevaliers  
Services de santé  
Médecins

MILLOUS (*Pierre-Louis-Émile*), médecin lieutenant-colonel du 4<sup>e</sup> rég. de tirailleurs sénégalais ; 32 ans de services, 21 campagnes. Chevalier du 10 janvier 1919.

---

Voyage en leurs États  
M. REPIQUET AU CAMEROUN  
Dans la région d'Ebolowa  
(*Les Annales coloniales*, 22 janvier 1935)

M. Jules Repiquet, commissaire de la République au Cameroun, s'est rendu à Ebolowa au début de décembre. Il était accompagné de M<sup>me</sup> et de M<sup>lle</sup> Repiquet, ainsi que du médecin-colonel Millous, directeur du service de santé.

Après avoir reçu les colons et les commerçants, et visité le poste, M. Repiquet se rendit à la mission américaine d'État, où il vit en détail, avec l'École professionnelle, l'hôpital fonctionnant sous la direction du docteur Weber. Il félicita les membres de cette institution pour l'œuvre médicale et sociale qu'ils accomplissent depuis près de trente années dans la région.

De retour à Ebolowa, il présida l'apéritif d'honneur auquel l'avait invité l'Association sportive du Sud-Cameroun, nouvellement créée.

Le lendemain, le gouverneur inaugura la maternité ; il y prononça un discours magnifiant la politique médicale suivie par la France au Cameroun, et complimentant les fonctionnaires dévoués qui participèrent à cette réalisation.

.....

---

Chez les toubibs  
AU CAMEROUN  
(*Les Annales coloniales*, 21 avril 1936)

Le médecin-colonel Lefebvre, nouveau chef du service de santé, a remplacé dans ses fonctions le médecin-colonel Millous, rentrant en France.

---

AFFECTATIONS EN FRANCE

*(Le Journal officiel de la République française, 25 avril 1936)*

À la direction du service de santé du commandement supérieur des troupes coloniales dans la métropole.

M. le médecin colonel Millous, rentré du Cameroun, hors cadres (1), en congé. — Affecté comme sous-directeur.

---

Comité consultatif de santé.

*(Le Journal officiel de la République française, 27 mars 1937)*

Membres consultants

Membres militaires

M. Millous, médecin colonel, sous-directeur du service de santé du commandement supérieur des troupes coloniales dans la métropole.

---

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET DE LA GUERRE

Comité consultatif de santé.

*(Le Journal officiel de la République française, 23 février 1938)*

Membres consultants

Membres militaires

M. Millous, médecin colonel, sous-directeur du service de santé du commandement supérieur des troupes coloniales dans la métropole.

---

CORPS DE SANTÉ DES TROUPES COLONIALES

*(Le Journal officiel de la République française, 26 mai 1938)*

M. le médecin colonel Millous, de la direction du service de santé du commandement supérieur des troupes coloniales dans la métropole, nommé directeur par intérim des services sanitaires militaires de l'Indochine, en remplacement de M. le médecin général Gravelat.

---

SERVICE DE SANTÉ

*(Le Journal officiel de la République française, 25 juin 1938)*

Par décision du 23 juin 1938, les mutations suivantes ont été prononcées dans le service des troupes coloniales (service)

DÉSIGNATIONS COLONIALIS

En Indochine. (Embarquement à partir du 15 juillet 1938.)

M. le médecin colonel Millous (P.-L.-E.), de la direction du service de santé du commandement des troupes coloniales dans la métropole, directeur par intérim, des services militaires de l'Indochine.

---

MINISTÈRE DE LA GUERRE  
ETAT-MAJOR GENERAL DES TROUPES COLONIALES  
Promotions

(*Le Journal officiel de la République française*, 24 septembre 1938)  
(*Les Annales coloniales*, 26 septembre 1938)

Au grade de médecin général

M. le médecin colonel Millous (P.-L.-E.), en remplacement de M. le médecin général Heckenroth, promu.

AFFECTATIONS

M. le médecin général des troupes coloniales Millous, directeur des services sanitaires militaires de l'Indochine.

---

Le général Nishihara visite l'hôpital Lanessan  
(*L'Écho annamite*, 5 juillet 1940)

Hanoï, 4 juillet. — Le général Nishihara, chef de la mission japonaise, s'est rendu avec sa suite dans la matinée du 4 juillet à l'hôpital Lanessan. En présence du médecin général Millous, directeur du service de la santé des troupes, il en a visité divers services, s'intéressant particulièrement aux salles de traitement militaires

Le général Nishihara a remis au médecin-chef une somme de 5.000 piastres pour l'amélioration de l'ordinaire des malades militaires. Il l'a chargé également de leur transmettre les paroles de réconfort ainsi que ses vœux de prompt guérison.

Il a visité ensuite la pharmacie d'approvisionnement militaire de l'Annam et du Tonkin.

Le médecin général Millous a remercié le général Nishihara de sa visite et de son geste généreux auquel les militaires hospitalisés seront très sensibles.

---

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A LA GUERRE  
APPLICATION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1940  
(*Le Journal officiel de la République française*, 21 août 1940)

Par application des dispositions de la loi du 2 août 1940, les officiers généraux dont les noms suivent seront placés, à compter du 20 août 1940, dans la 2<sup>e</sup> section ([reserve](#)) du cadre de l'état-major général de l'armée, du corps de l'intendance, du corps de santé (troupes métropolitaines et coloniales) ;

Corps de santé des troupes coloniales

M. le médecin général inspecteur Heckenroth.

MM. les médecins généraux:

Cazanove.

Marque.

Millous

M. le pharmacien général Finelle.

---

Commandeur de la Légion d'honneur du 25 juin 1941 (min. de la Guerre) : médecin général, corps de santé générale.

Brevet fait le 9 août 1949 à Céret (Pyrénées-Atlantiques), 22, rue du Commerce.

Décédé le 27 janvier 1966 à Neuilly, 102, av. du Roule.

---